

EXEMPLE DE MISE EN APPLICATION DU PROGRAMME D'EMC DE PREMIERE SUR L'ENGAGEMENT

1) Le programme

Cet exemple de séquence s'inscrit dans le programme d'Enseignement Moral et Civique (EMC) de la classe de Première.

Textes de référence

[Loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013](#) d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République

Décret relatif au Socle commun de connaissances, de compétences et de culture : [Bulletin Officiel n°17 du 23-4-2015](#)

Circulaire n° 2016-092 du 20-6-2016 relative au [parcours citoyen de l'élève](#)

Circulaire relative aux orientations générales pour les comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté.

Arrêté fixant les programmes d'enseignement moral et civique en classes de seconde générale et technologique, de première et terminale des séries générales (Arrêté du 12-6-2015, Journal officiel du 21-6-2015) : [Bulletin officiel n°6 du 25 juin 2015](#).

Le parcours civique de la Nouvelle-Calédonie datant de mars 2010 http://documentation.ac-noumea.nc/IMG/pdf/2-parcours_civique2

Lycée	Première	Thème 1 : Exercer sa citoyenneté dans la République française, dans l'Union européenne et en Nouvelle-Calédonie : L'idée de citoyenneté européenne. Voter : citoyenneté, nationalité et souveraineté populaire	<ul style="list-style-type: none">• Participer à un débat argumenté• Participer à un projet interdisciplinaire• Mener un partenariat• Prévention du cyber harcèlement : Identifier les signes de harcèlement et faire preuve de solidarité (soutien et signalement)• Projet collaboratif : tutorat/soutien scolaire ; élaboration d'activités pour les temps périscolaires etc.• Analyse critique des communications publicitaires impactant les comportements de santé
		Thème 2 : Les enjeux moraux et civiques de la société de l'information : La notion d'identité numérique. Questions éthiques majeures posées par l'usage individuel et collectif du numérique.	

Le programme d'EMC de la classe de Première s'articule autour de deux thématiques : la première s'intitule « Exercer sa citoyenneté dans la République française, dans l'Union européenne et en Nouvelle-Calédonie et la seconde concerne « les enjeux moraux et civiques de la société de l'information ».

Dans le cadre de la première partie, l'engagement tient une place importante et s'engager nécessite de revenir sur la notion de militantisme et sur les grandes formes d'engagement politique, syndical, associatif.

Parallèlement, cette première thématique permet d'acquérir, de développer et de s'approprier plusieurs compétences, notamment celles relatives aux valeurs éthiques, aux principes civiques, à la mobilisation de connaissances, au développement de l'expression personnelle, de l'argumentation et du sens critique et enfin à l'implication dans le travail en équipe.

Ainsi, cette séquence a pour objectifs :

- De comprendre et de s'approprier la notion d'engagement
- De mettre en avant la diversité des engagements
- De travailler autour des dimensions de la sensibilité et de l'engagement
- D'aborder les valeurs de la responsabilité, de la solidarité et de la fraternité.

Pour cela, les compétences travaillées sont :

- Mobiliser des connaissances exigibles
- Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique
- S'impliquer dans un travail en équipe.

Les notions à acquérir sont : l'engagement, l'association, le syndicat, la démocratie sociale, la démocratie politique, la Défense, la sécurité nationale.

La durée de cette séquence est comprise entre 3 et 4 heures.

2) La mise en application en classe

Premier temps :

En classe, les élèves expriment, à travers leurs représentations, les différentes formes d'engagement qui existent ;

Ils établissent des regroupements et arrivent à une définition commune de l'engagement, notion liée à celle de citoyenneté.

Ils évoquent finalement les manières dont un citoyen peut s'engager dans la vie de la cité, dans la vie démocratique et ce, à différentes échelles.

Deuxième temps :

Une fiche de travail leur est soumise et dans laquelle leur mission leur est expliquée :

Etape 1 : Les élèves doivent, par affinité ou par intérêt pour l'une des formes d'engagement, constituer des groupes ;

Etape 2 : Chaque groupe doit choisir une forme d'engagement et une ou des personnes engagées à interroger pour s'approprier la notion d'engagement.

Etape 3 : Les élèves doivent réfléchir aux questions à poser à la ou les personnes interrogées afin de décrire et d'expliquer au mieux la forme d'engagement choisie.

Etape 4 : Les élèves effectuent un travail de terrain où ils rencontrent la personne et lui posent les questions.

Etape 5 : Les élèves réfléchissent à la manière dont ils vont présenter l'engagement des personnes interrogées au reste de la classe.

Etape 6 : Chaque groupe d'élèves présente son travail au reste de la classe.

3) Proposition d'intégration plus large

Cette séquence peut susciter l'engagement de certains élèves ou de certaines classes et par conséquent faire l'objet d'un projet d'engagement à mener au sein de l'établissement ;
Le projet peut être mené en partenariat avec une association.

Il faudra expliciter comment la vidéo sur le Lion's club illustre la manière avec laquelle le groupe d'élèves présente, décrit et comprend l'engagement de l'association.